

Du
CFD

à la Ligne Verte

en Cévennes

Le lien

Numéro 19 — Juin 2020

Sommaire

Éditorial	1
L'Histoire est-elle un éternel recommencement ?	2
La contagion des testaments en période épidémique	3
La Ligne Verte	4
Programme d'animations 2020	4
Compte rendu AG	5
Fête de la Ligne Verte	5
Proposition de randonnée	6
A la place des autres	6
Et pourquoi ... pas toi ?	7
Fable traduite en occitan	7
Traduction	7
La boutique	8
La section randonnée	8
Publi-Reportage	8
Comment adhérer	8

Édito

De mon confinement je vois ...

Cet éditto débute en plein confinement, relativement doux au cœur de nos chères Cévennes. Nous si prompts à nous rassembler, à partager des moments de convivialité, de projets et de travail en commun, nous voici obligés de rester chez nous. Faut de le faire de bon cœur nous le faisons par nécessité et solidarité. Est-il plus important pour moi de vous parler du CFD, de ses actions à venir ou de regarder avec un mois de recul comment notre pays et notre monde traverse la crise ? Il me semble impossible de passer sous silence la terrible période que nous traversons. Il m'apparaît que d'autres virus ont précédé celui-ci et d'autres le suivront. Je vous invite à découvrir les textes de Laurent et Henry qui montrent qu'entre la Peste de 1720 et le Covid de 2020 il y a beaucoup de similitudes de propagation, de désorganisation, d'improvisation, de mensonges, d'intérêt, de courage et de lâcheté. La propagande de 1720 est devenue la communication de 2020 mais on nous prend toujours pour des imbéciles. Au moment où j'écris nous devons être solidaires et respectueux des consignes dans l'intérêt collectif. Mais lorsque vous lirez cet éditto peut-être sera-t-on entré dans le moment des questions, des nouveaux choix et des jugements. Quid du milliard de masques disparus ? Masques inutiles en mars mais indispensables en avril ? Quid du dépistage inexistant chez nous et si précieux chez d'autres ? Comment un Conseil Scientifique regroupant des experts peut-il conseiller à un gouvernement d'organiser des élections alors qu'il confine la nation entière ? Lorsque ce même Conseil refuse le protocole du professeur Raoult (chloroquine plus antibiotique), cela interroge même si nous devons aussi prendre le recul nécessaire face à toute position publique. Une pensée pour nos anciens, qui meurent en EHPAD sans les moyens scientifiques d'un hôpital où ils n'ont pas leur place, et où le courage des soignants ne peut remplacer service de réanimation et respirateurs artificiels. Mais soyons soulagés !! Chez nous, on ne demande pas encore à l'armée de tirer sur ceux qui n'ont pas leur attestation...Ouf !

Et le CFD ? Il est toujours debout mais en confinement. Nous devons préparer la transhumance des Ayres mais suite à la déclaration du président de la république c'est clair la fête est annulée. Le 26 juillet pourrait être l'occasion de tous nous retrouver à Saint-Privat-de-Vallongue pour « le cochon grillé » qui serait la fête des retrouvailles et du retour sur notre passé « antérieur ». Mais quelles seront les conditions de sorties du confinement ? La réaction de nos « habitués » ? Le doute subsiste. Enfin du 28 au 30 août nous devrions connaître un moment très fort pour fêter le début des travaux de la voie verte en vallée Mimente, car enfin elle démarre, avec notamment le concert de Nadau. Peut-être devons-nous prendre des précautions nouvelles, voire imposées pour nous protéger et protéger ceux qui viendront sur nos manifestations, peut-être devons-nous annuler ? Nous vous tiendrons informés par voie de lettre d'info numérique, de presse et autres.

En conclusion je vous souhaite à toutes et à tous de traverser sans encombre cette sinistre période afin de pouvoir tous nous retrouver si possible... dans la joie cet été.

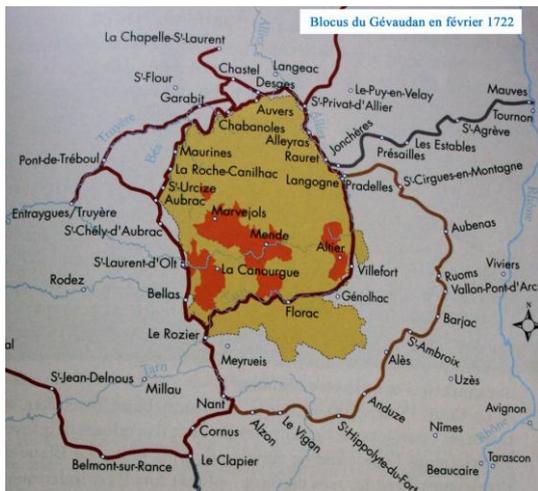
Important : le site de l'association est à nouveau accessible avec pour nom : www.ducfdalaligneverte.fr

Guy Benoit, Président de l'association « Du CÉFÉDé à La Ligne Verte »



L'Histoire est-elle un éternel recommencement ?

Après avoir durement frappé Marseille au printemps 1720, la peste arrive en Gévaudan à l'automne de la même année. La première victime est un paysan originaire du hameau de Corréjac, proche de La Canourgue qui aurait contracté la maladie en se rendant dans une foire. Durant deux années, le bacille pesteux sévira à La Canourgue, Marvejols, Mende et dans 23 autres paroisses faisant au total 5500 morts. La maladie frappera également Alès et Génolhac mais fera peu de morts.



En 1720, on constate le déni des autorités locales et nationales, leurs nombreuses tergiversations avant qu'elles ne prennent des mesures draconiennes afin de lutter efficacement contre le fléau. Pierre Baglion de La Salle, comte-évêque du Gévaudan, officialise la maladie seulement à la fin du printemps 1721. Malgré les diagnostics alarmants des médecins envoyés à Corréjac et La Canourgue dès l'annonce des premiers décès suspects, le comte-évêque n'a pas réagi, son principal souci étant de protéger la très importante industrie lainière du Gévaudan et surtout ne pas rompre la commercialisation des tissus vers les autres régions de France, voire vers l'étranger.

Après cette officialisation, ce sont les militaires, qui prennent la situation en main en bloquant dans un premier temps les villes de La Canourgue et de Marvejols. Au moment où la peste franchit les murailles de Marvejols pour pénétrer dans Mende, la troupe, soit près de 10 000 soldats, bloque les frontières du Gévaudan. Seules les marchandises de première nécessité, essentiellement du blé et du vin, peuvent franchir le blocus grâce à des passages obligés, sortes de « check-points »

étroitement surveillés et gardés par des soldats. Le courrier, les pièces de monnaie, sont systématiquement trempés dans du vinaigre pour éviter toute transmission de la maladie et des laissez-passer sont obligatoires pour pouvoir se déplacer. Une Gévaudanaise, voulant illicitement traverser le blocus du côté de Langogne pour aller en pèlerinage au Puy, est abattue sans pitié par un soldat.

En 1720, « un bruit sourd » circule dans le Gévaudan, certains de ses habitants quittent leurs maisons de ville pour se réfugier à la campagne, chez un de leurs parents ou dans des cabanons de vignes situés à l'extérieur des agglomérations. Ces fuyards s'éviteront ainsi le confinement très rapidement ordonné et mis en place par les autorités. Les Mendois subiront quatre quarantaines avec obligation de ne pas quitter leur maison, la nourriture (essentiellement du pain), l'eau et le vin sont livrés par des sortes d'employés municipaux devant leur porte.

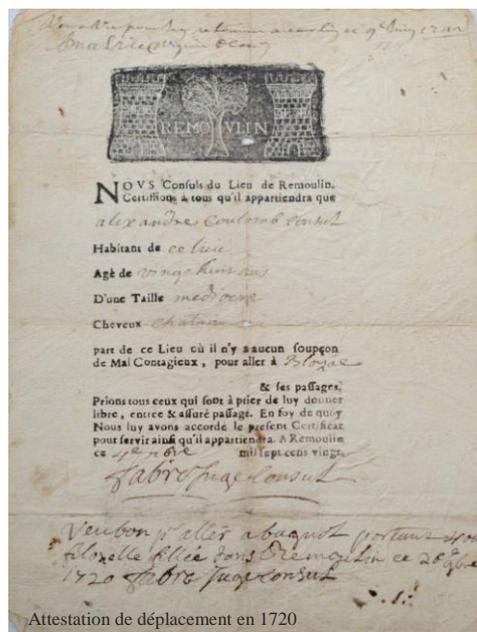
Les médecins et les chirurgiens, malgré leur tenue spéciale de protection constituée d'une sorte de blouse en toile cirée et d'un masque, débordés par l'afflux de malades, subissent de lourdes pertes, Il faudra rapidement faire appel à des praticiens venus de tous les coins de France pour faire face à la situation devenue dramatique. Les chirurgiens, en vérité des barbiers avec très peu de connaissances médicales, sont les plus exposés dans les infirmeries car leur principal travail consiste à inciser les bubons des malades ou à faire des saignées.

Pour éviter la contamination, les malades ne peuvent recevoir la visite de leurs familles, par ailleurs confinées, qui restent ainsi sans nouvelles de leurs êtres chers. Les corps des défunts ne leur sont pas rendus mais enterrés dans des fosses communes, hors des murailles des villes ou à l'écart des hameaux ou des villages.

De nombreuses recettes de « remèdes miracles » circulent dans le pays et la Cour favorise leur diffusion auprès des autorités locales. Le curé de Marvejols, pensant être atteint par la maladie, s'administre un remède à forte teneur de soufre et en meurt aussitôt ! Un médecin italien, arrivé en renfort à Alès, propose le remède suivant qu'il utilise soi-disant avec succès « depuis fort longtemps dans plusieurs villes d'Europe » : « deux onces d'angélique, deux noix muscades, une once de cannelle, une once de rhubarbe et du safran ; le tout concassé et infusé dans de l'eau de vie et exposé 24 heures au soleil dans une bouteille bien bouchée. »

J'ai présenté les compositions de plusieurs de ces remèdes à Jean-Louis Roussel, professeur à la faculté de pharmacie de Montpellier, qui n'en a trouvé aucune efficace pour soigner une telle maladie.

En 1722, lorsque la peste cesse en Gévaudan, les survivants et les autorités locales se joignent aux militaires pour entonner le *Te Deum*. Lorsque le Covid 19 stoppera définitivement ses ravages en France et dans le monde, ne faudrait-il pas organiser un regroupement des représentants de toutes les nations ayant été contaminées par le Covid 19, ce qui symboliserait la fraternité entre les peuples pour avoir affronté et vaincu un ennemi commun et remplacerait la cérémonie inaugurale des Jeux Olympiques annulés cet été ?



La contagion des testaments en période épidémique

La Chambre des notaires du Gard constatait en pleine crise du coronavirus la recrudescence des testaments, phénomène que l'on a observé durant la dernière peste.

Il faut dire que dans l'Ancien Régime nos ancêtres transmettaient leurs biens à leur guise, il n'y avait pas de contraintes juridiques sur les successions. Il était d'usage de transmettre à son fils aîné, de doter les autres enfants, et de réserver le gîte et le couvert au dernier vivant, ce dernier étant le plus souvent désigné légataire universel. Les veuves accédaient donc au pouvoir familial. La mort sans testament, ab intestat, pouvait ouvrir une période de conflit et aboutir à des successions bloquées appelées "hoiries". Il arrivait aussi plus rarement que les enfants soient déshérités au profit de neveux ou nièces, cousins ou domestiques. C'est pourquoi les testaments sont souvent détaillés.

Le 18 novembre 1721 les conséquences de la peste de Marseille continuent à se faire sentir dans les Cévennes. Sur un soupçon de contagion le 24 novembre 1721, Monseigneur de Roquelaure commandant de la province ordonne la quarantaine générale.

Bloqué à cause de la contagion ou soupçon, personne ne peut rompre le blocus, sous quelque prétexte que ce soit, pas même pour aller faire les moissons ni autres cultures. Interrompues aussi les nombreuses foires qui rythmaient la vie sociale de nos ancêtres. Il est ordonné ou destiné un fonds pour donner une indemnité particulière aux habitants qui n'avaient pas pu faire leur récolte.

Dans ce contexte voici quelques testaments:

Le 21 janvier 1722 au village de Sainte-Cécile-d'Andorge Jacques Philip teste* "dans l'incertitude du moment et encore plus, dans la triste situation du temps que la peste afflige plusieurs endroits du voisinage". Il lègue aux pauvres 40 livres en argent ou en denrées au choix de son héritière universelle qui n'est autre que son épouse Catherine Cessenat.

Né le 11 octobre 1683 Jacques Philip meurt le 21 juillet 1750 soit 29 ans après son testament dicté par peur de la peste. Fils d'Etienne, il s'était uni le 10 février 1707 à Catherine Cessenat.

Le 11 novembre 1721 à Saint-Martin-de-Valgagues, à la Vabreille, Suzanne Chabrol en bonne santé "mais faisant attention à la maladie contagieuse qui afflige nos voisins et comme, d'ailleurs la certitude de la mort et l'incertitude du moment" a déclaré vouloir disposer des biens afin qu'après son décès n'intervienne aucune contestation. Nomme son héritier Jean Pagès son époux.

Celle ci mourra... le 28 décembre 1768 soit 46 ans après avoir fait son testament!

Le 24 novembre 1721 Jean Pradel, ménager, et Marie Dautun mariés, habitant mas de la Salle près du lieu des Lumières paroisse de Ste Cécile, touchés de la certitude de la mort et de l'incertitude du moment surtout dans ce triste temps de contagion qui afflige nos voisins ont déclaré vouloir faire leur testament.



Le hameau des Lumières (photos Laurent Aiglon)

Jean Pradel meurt sans relation avec la peste le 16 avril 1728 à l'âge de 58 ans. Quant à sa veuve Marie Dautun qui devait être plus jeune, elle meurt le 10 avril 1763 soit 35 ans après son défunt époux et 42 ans après le testament du couple

Autre formule que l'on trouve dans les testaments de cette période : "dans l'occurrence du temps présent à cause de la maladie contagieuse dont Dieu par, son courroux nous afflige dans plusieurs endroits de cette province, a voulu disposer de ses biens...

Laurent Aiglon

(Sources : Relevés notariaux aux AD du Gard par Jean Vigne / 2 E 23 634 / 2 E 23 654 / 2 E23 476 Chabert / Site internet Genea30)

*dicte son testament

Ma grand-mère disait toujours ça :

« Les bons comptes font les bons amis »

Pour préserver l'amitié, les comptes doivent être tirés au clair.

À L'ORIGINE : Cette locution proverbiale date du XIX^{ème} siècle. « Les bons comptes » désignaient alors des sentiments indispensables à la poursuite d'une amitié, comme une sincérité et une honnêteté parfaites.

AUJOURD'HUI : L'expression perdure, mais le sens a évolué vers la dimension comptable. Elle est couramment employée dans un contexte amical que l'on ne voudrait entacher pour un empire, lorsque l'on a une dette à régler.

LA SAGESSE : On ne doit pas ignorer ce que l'on doit à ses amis, telle est la condition pour les garder près de soi et ne gâter une belle relation. Il est plus raisonnable d'avoir des dettes envers sa banque qu'envers ses proches. Cela évite doutes et déceptions.

La Ligne verte :

Les travaux commencent et ça se fête

Depuis 50 ans nous l'attendons. Depuis plusieurs années nous vous l'annonçons pour demain, pour après-demain, puis patatras contre-temps, document qui n'arrive pas, travaux imprévus à financer, et puis nous voilà début mars 2020 juste avant le confinement les réponses des entreprises arrivent, les financements sont là et le conseil du syndicat mixte sous la présidence d'André Deleuze valide les résultats de l'appel d'offre ouvrant ainsi la voie au début des travaux. Des travaux de cette tranche 1 qui vont s'effectuer sur les tronçons Florac – St-Julien-d'Arpaon et Ste-Cécile – Le Collet mais aussi sur tous les ouvrages nécessitant une intervention urgente sur l'ensemble des 49 kms. Des travaux qui vont coûter 2 619 000 € / HT auxquels s'ajouteront les ouvrages de franchissement non encore alloués ainsi qu'environ 300 000 € d'études et de suivi. Les élus ont souhaité scinder les travaux afin de permettre aux entreprises locales de rivaliser avec les grands groupes nationaux. Et le résultat est particulièrement convaincant puisque les entreprises locales très motivées ont raflé l'essentiel de la mise. Qu'il s'agisse d'AB travaux services Florac, Galta St-Germain-de-Calberte ou Chapelle Cocurès, le lot signalétique revenant à Pic Bois Carpentras. A cet instant je voudrais avoir une pensée pour tous ceux qui depuis 1968 se sont battus pour que la voie ne ferme pas, pour ceux qui ont défendu le projet de train touristique, pour ceux qui ont constitué des associations, des SIVU, des syndicats mixtes regroupés, à tous ceux qui se sont battus pour ce projet. Difficile de nommer tout le monde mais comment ne pas citer Roger Brès, Etienne Passebois, Marcel Poudevigne notamment. Comment ne pas mentionner le rôle essentiel du département de la Lozère, de sa Présidente Sophie Pantel déterminante et des conseillers départementaux siégeant au syndicat. Un grand merci aux Préfets et Sous-Préfets qui se sont succédés ainsi qu'à leurs services, merci également à la présidente et vice-présidente de la région Occitanie. Un merci amical et admiratif à Bertrand Fischer chef de projet du CD48 un facilitateur dans l'âme qui a toujours trouvé des solutions aux problèmes ainsi qu'à Christophe Baumelle Lozère ingénierie. Merci, merci, merci...

Guy Benoit,
vice-président du Syndicat mixte de la Ligne
Verte des Cévennes



Déjà en réunion en 2012 !

Programme d'animations 2020 sur la Ligne Verte

Samedi 13 juin 2020 Les Ayres :

Fête de la Transhumance et Total Festum ANNULEE

En raison des mesures imposées par le gouvernement, nous ne sommes pas en mesure d'assurer l'organisation de cette manifestation annuelle qui se voit donc annulée à notre grand regret



Dimanche 26 juillet 2020, Saint-Privat-de-Vallongue :

Fête du CFD



Dans l'attente de l'évolution de la pandémie et des consignes de sécurité.

Sous réserve :

- 8h30 Randonnée matinale depuis la place du village
- Marché de producteurs
- 12h30 Repas : cochon grillé (15€/adulte – 10€/enfant)
- Animations musicales par l'orchestre Toutazimuk -
- Concours de boules + loto

Réservations obligatoires pour les repas : 06 83 89 79 44 ou 06 52 92 07 81

Jeudi 13 août 2020, Sainte-Cécile-d'Andorge :

Balade Ligne Verte et Tac

9h30 Parcours en train depuis la gare du Tac à Sainte-Cécile-d'Andorge jusqu'à Saint-Julien-des-Points puis balade pédestre de 4 kms environ,

12h30 repas tiré du sac au Skite Ste Foy,

15h30 Retour à la gare de Saint-Julien-des-Points pour rejoindre en train la gare de Sainte-Cécile-d'Andorge.

Renseignements et inscriptions au 06 52 92 07 81

du 28 au 30 août 2020, Animations à Florac pendant 3 jours (voir article spécifique ci-joint)

Dimanche 13 septembre 2020 :

Rassemblement de Champdormergue



- 8h30 : 2 randonnées matinales depuis l'Espinassac et Champdormergue

- Cérémonie religieuse – Conférences historiques - 50 ans PNC

- 12h30 Repas : Aligot (15€/adulte – 10€/enfant) - animations musicales

Inscriptions : 06 83 89 79 44 ou 06 52 92 07 81

Samedi 3 et dimanche 4 octobre 2020, Collet-de-Dèze, salle de l'Oseraie :

Colloque médical

Professeur Dubois oncologue, Professeur Agnès Trébuchon neurologue, un cardiologue ou un virologue. (Programme à venir)

Entrée gratuite. Participation libre au profit de la Ligue contre le Cancer.

Du 6 au 15 novembre 2020 Les Automnales au VI

Pour la troisième année consécutive, le Collectif Vallée Longue, dont le CéFéDé est partie prenante, proposera, en divers lieux de la vallée, une semaine d'animations : films, débats, conférences. Le fil conducteur sera la transition environnementale et sociale. Pour l'instant, il est envisagé que la soirée qui se déroulera à Saint-Privat-de-Vallongue, spécialement portée par le CéFéDé, ait pour thème "Être paysan aujourd'hui en Cévennes".



Fin novembre 2020 (dates à préciser) : 4^{ème} Festival de Théâtre amateur
présenté par les troupes locales avec de nouveaux répertoires.

*"Quand le dernier arbre sera abattu,
la dernière rivière empoisonnée,
le dernier poisson capturé,
alors le visage pâle s'apercevra que l'argent ne se mange pas."*

Sitting Bull

Assemblée Générale de l'association pour l'année 2019

Après avoir recensé nos plus fidèles adhérents et comptabilisé une quinzaine de nouveaux soit une centaine de participants au total, le Président remercie vivement Jean-Michel Lacombe, Maire du Collet de Dèze, d'accueillir notre A.G. annuelle dans cette belle salle de l'Oseraie mise à notre disposition.

Un moment de recueillement en hommage aux membres décédés et particulièrement à Etienne Passebois, décédé dans l'année, est respecté.

La centaine de personnes présentes a successivement approuvé à l'unanimité : le rapport d'activités 2019, le rapport financier, le rapport moral ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes. Les activités prévues pour 2020 sont présentées par le Président ainsi que le budget prévisionnel par le Trésorier.

Deux personnes étant démissionnaires du C.A. et une personne décédée, nous en accueillons trois nouvelles en remplacement : D. Lemaître, J. Pomaret et J.N. Pezzo. Voici la nouvelle composition qui est approuvée à l'unanimité : Président : G. Benoit, Président honoraire : R. Lagrave + 2 vice-présidents : pour la Vallée Longue J. Pomaret, pour la Vallée de la Mimente M. Turc

Trésorier : M. Poudevigne, Trésorier adjoint : R. Deleuze

Secrétaire : I. Vanné, Secrétaire-adjoint : JN Pezzo

+ M. Guin ; D. Lemaître ; C. Lesourd ; M. Mazoyer ; F. Pica ; M. Poudevigne ; D. Prat ; F. Roux-Heral ; M. Turc ; N. Turc

La remise du Céfédé d'Honneur a été attribuée à Jeanne et à Francis Pica. Qualifiés de volontaires, toujours prêts à rendre service. Francis "romegaire" (roumégair) parfois mais d'une grande sensibilité, générosité, fidélité à toute épreuve. Autant d'éloges avec photos à l'appui pour nos deux compères. Merci infiniment à Francis et à Jeanne pour leur investissement et leur bonne humeur !



L'Assemblée est clôturée par un apéritif de l'amitié organisé par l'association. Une installation rapide des tables et des chaises a été organisée par les bénévoles toujours prêts à s'investir et à déguster un bon repas qui a été préparé par Didier (de la Petite Halte du Collet-de-Dèze) que nous remercions.

Mais, auparavant, les participants ont écouté attentivement des saynètes dirigées par Marinette et ses intervenants de l'atelier occitan et ont fredonné sur le son de la guitare et de la voix chaleureuse de Paul Amar accompagné par le pianiste Alain Margnoux pendant le repas.

Une ambiance chaleureuse qui traduit la convivialité toujours de mise au sein de l'association.

Isabelle Vanné



André Deleuze fait le point sur l'avancement des travaux sur la Ligne Verte, la première pierre ayant été inaugurée en juin.

Merci aux 2 sortants Geneviève De Payen et Michel Lauze, pour le travail accompli. Il est à noter que Michel Lauze était membre depuis la création de l'association en 2008.

Fête de la Ligne Verte, 28-30 août 2020, Florac/Saint-Julien-d'Arpaon

Nous qui depuis 2008 soutenons ce projet de voie verte entre Sainte-Cécile et Florac en animant tout au long du parcours, comment aurions-nous pu rester les mains dans les poches au moment où débutent les travaux. Nous avons voulu que cela soit un grand moment de fête et de rassemblement, nous y avons mis les moyens et nous vous attendons nombreux.

Le vendredi 28 août 2020

16h sur l'esplanade de Florac : rencontre occitane animée par l'ADOC contes, sketches
21h concert de Nadau à la salle des fêtes de Florac (groupe complet 8 musiciens et 4 techniciens)
Hommage à Dédée Agulhon / Une restauration rapide se fera sur place.

Le samedi 29 août 2020

- de 9h à 16h rassemblement à Saint-Julien-d'Arpaon
 - balades pédestres 2 niveaux débutants- confirmés
 - rando-vélo VTT experts 5H ; débutants : école de cyclisme et famille
 - expo vélos, matériel de randonnée
 - rando avec âne
 - concentration de cyclistes routiers partis de différents points de la région
 - vélos connectés permettant de se tester sur place et de se comparer à d'autres !
 - expo âniers matériel handicapés : escargoline, joëlette
- 12H30 – 14H repas à midi : autour de l'aligot sur réservation
06 52 92 07 81 & 06 83 89 79 44.
- de 13h30 à 16h chasse au trésor avec le PNC
- 17h – 20h salle des fêtes de Florac
 - 17h-18h Conférence sur le sport-santé par le Docteur Bénézis
 - 18h-20h Présentation du projet de Voie Verte par le syndicat mixte, la présidente CD48, la VP de la Région et la Sous-préfète
 - Apéritif

Le dimanche 30 août 2020

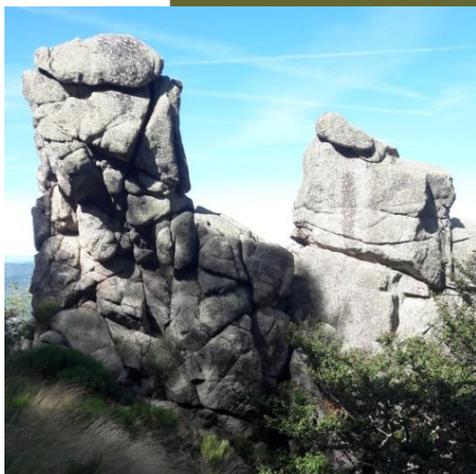
à 10h déambulation dans le marché de Florac : Fanfare Loz'Bandas – Chenille verte animal totémique – Distribution de flyers



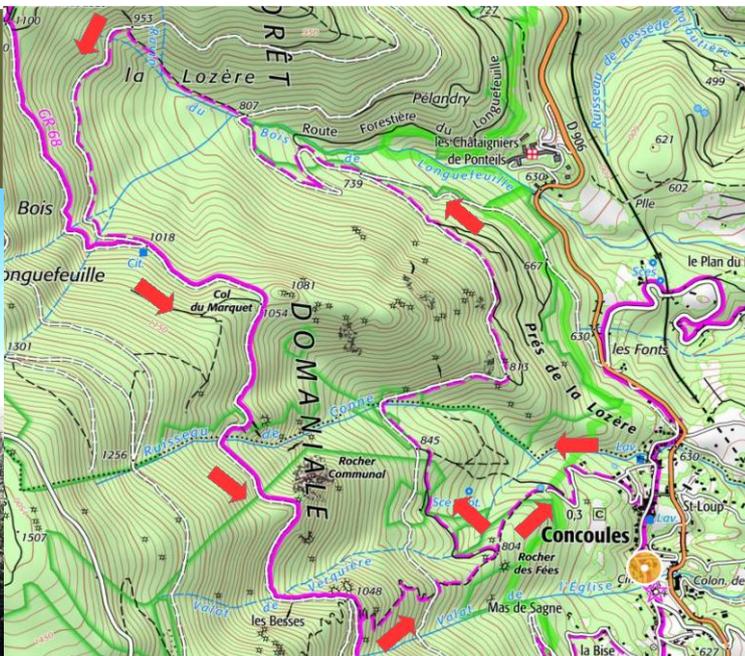
Randonnée

Rocher des Fées

Départ : Concoules
Distance : 15 km
Dénivelé : 470 m
Balisage : Jaune
Carte IGN : 2739 OT



Texte et photo
Christian Lesourd



Le départ s'effectue à côté de l'église. Traverser le village par la grande rue en direction du nord. Laisser à droite la fontaine, l'itinéraire se poursuit sur la route des captages, il s'élève à travers d'anciennes châtaigneraies (dans le premier virage à gauche vous entrez dans le bas du chaos granitique du versant oriental du mont Lozère), continuez par cette route et 700 m plus haut au sommet d'une petite côte, un peu avant le réservoir montez à gauche les marches sur une ancienne piste d'exploitation forestière. Cette longue montée débouche sur une plate-forme au poteau « Rocher des Fées ».

Prendre la piste sur la droite direction « Les chemins du Lozère, Les Besses 8,3 Km ».

Cheminer sur la route forestière qui descend légèrement, passer le ruisseau de la Conne, la pente s'accroît encore dans les « Prés de la Lozère ». À travers la végétation composée de pins laricio et de pins sylvestre mêlés au taillis de châtaigniers, la vue se dégage au-dessus du centre hospitalier de Ponteils et vers le nord apparaît le village de la Garde-Guérin reconnaissable à sa tour.

Au croisement suivant, prendre la piste à gauche, 100 m plus loin au nouveau carrefour prendre également à gauche, la piste décrit de grands virages et la pente devient plus forte.

Le sentier monte en décrivant plusieurs boucles et parvient à une piste forestière.

Le sentier tourne alors vers le sud, passe plusieurs cours d'eau et rejoint le GR68 qui file vers le col du Rabusat. De là poursuivre vers le col du Marquet à une distance de 600 m environ. Continuer sur cet axe pour dépasser au détour d'un virage un promontoire rocheux. De ce point de vue découvrez les arêtes parallèles qui forment le « Rocher Communal ».

Reprendre le parcours qui coupe un ruisseau, puis la piste se dédouble sous un grand rocher, prenez la branche de gauche, quitter le GR 68 presque immédiatement au poteau « Les Besses » pour un sentier à gauche dans la pente direction du « Rocher des Fées ».

Au poteau « Rocher des Fées » reprendre le sentier balisé qui mène à la route goudronnée des captages.

Retraverser le village pour rejoindre le point de départ.

A la place des autres

L'humour - juif ici en l'occurrence - nous est toujours précieux pour faire face à nos réalités. C'est donc l'histoire de deux amis qui se rencontrent.

- Comment ça va ?, interroge l'un.
- C'est terrible, ce qui m'arrive. Ce matin, sur la porte de mon bureau, mon nom a été remplacé par celui d'un collègue. Je suis allé voir le patron qui m'a annoncé que j'étais licencié ; je ne fais plus l'affaire. Viré.
- Mon pauvre vieux, je te plains. Cela doit être dur... Mais ça pourrait être pire !
- Attends ; ce n'est pas tout. Non seulement je viens de perdre mon emploi, mais en rentrant chez moi, je trouve sur la table de la cuisine un mot de ma femme : elle demande le divorce...
- Ah là là ! Ce n'était pas ton jour. Mais ça pourrait être pire.
- Justement ! Perdre mon emploi, ma femme qui s'en va, tout ça m'a fichu un tel coup que je me suis senti très mal. J'avais la poitrine si oppressée que je suis allé voir mon médecin. Il m'a hospitalisé d'urgence. Et là, le docteur m'a appris que mon cœur était très faible. Il s'appête à me lâcher lui aussi. Je peux mourir d'une minute à l'autre.
- Il ne manquait plus que cela. C'est horrible. Je suis atterré... Mais, tu sais, ça pourrait être pire !
- Quoi ! Qu'est-ce qui pourrait être pire ?
- Le pire, c'est que cela pourrait m'arriver à moi...

Avec une certaine gravité qui a l'élégance et la délicatesse de ne pas s'afficher trop ouvertement, cet humour nous rappelle que l'on ne saurait trop se mettre à la place des autres pour mieux les comprendre, les soutenir, les aider, les encourager. En ces temps éprouvants pour tous, prenons soin de nous, bien sûr. Soucions-nous des autres aussi. Se mettre à la place de l'autre, partager un tant soit peu les fardeaux les uns des autres : la vie y gagnerait sans doute, ici et là.

Etienne Vion

Et pourquoi...pas toi ?

M'as coronat quand t'ai vist !

Quau es qu'a colhonat l'autre ? Dins mos contes d'enfants, diriái : Se venja la Tèrra ! Mas la vida de l'Òme es venguda res mens que fadièra : degalhar l'aiga, desforestar, desroïr las bèstias, expandir de culturas intensivass contra natura per lo profièch, viatjar en avion dins de cantons preservats... Longassa es la tièra.

Coma volètz qu'un jorn o l'autre los virus amagats gisclen pas, desencaptats per tant de rambalh inconscient o volgut ? Los profetchaires ? Segur pas lo pichòt pòple de païsans, obrièrs e emplegats de totas menas...

S'i cal pas enganar : en aquela passa terribla s'es levat un movement spontanèu de mond que cada jorn pican de man, cantan, comunican amb sos vesins, en l'onor dels escurs, los que trabalhan e rïscan la mòrt per nautres totes. Reconeissença, solidaritat...

La leçon nos costarà car en vidas e en retombadas, mas se lo Sen veniá a l'Òme, se lo menava a prene consciéncia qu'esclapam la Tèrra tota, podriam esperar benlèu un avenidor melhor dins union e comunión dins nòstra doça França !

Qui a couillonné l'autre ? Dans mes contes d'enfants, je dirais : la Terre se venge ! Mais la vie de l'Homme est devenue rien moins que féérique : gaspiller l'eau, déforester, détruire les bêtes, répandre des cultures intensives contre nature pour le profit, voyager en avion dans des coins préservés... La liste est très longue.

Comment voulez-vous qu'un jour ou l'autre les virus cachés ne jaillissent pas, mis à jour par tant de désordre inconscient ou voulu ? Les profiteurs ? Sûrement pas le petit peuple des paysans, ouvriers et employés de toutes sortes...

Il ne faut pas s'y tromper : en cette période terrible s'est levé un mouvement spontané de gens qui chaque jour applaudissent, chantent et communiquent avec leurs voisins, en l'honneur des obscurs, ceux qui travaillent et risquent la mort pour nous tous. Reconnaissance, solidarité...

La leçon nous coûtera cher en vies et en retombées, mais si le Bon Sens venait à l'Homme, le menait à prendre conscience que nous fracassons la Terre entière, nous pourrions espérer peut-être un avenir meilleur en union et communion dans notre douce France.

Marinette MAZOYER

Las Bèstias malantas de la pèsta

Un mal qu'espandís la terror,
Mal que lo Cèl en sa furor
Inventèt per punir los crimis de la tèrra,
La Pèsta (que la cal ben sonar de son nom)
Capabla d'enriquir en un jorn Acheron,
Fasiá al bestium la guèrra.
Morissián pas totes, mas totes èran tustats :
Se'n vesia pas ges d'ocupats
De cercar lo sosten d'una vida morenta ;
Cap de manjar lor fasiá pas langueta ;
Ni lops ni Rainals gaitavan
La doça e innocenta presa.
Las Tortoras se fugissián :
Pas d'amor, pas d'alegresa.
Lo Lion tenguèt conselh: Cars amics, diguèt,
Crese que lo Cèl permetèt
Per los pecats 'quel' infortuna ;
Que de nautres lo mai fautiu
Se sacrifique a la colèra de Dieu,
Benlèu que ganharà la garison comuna
L'istòria nos apren qu'en de tals accidents
Se fan de parièrs devoaments :
Nos en cregam pas cap ; vejам sens
indulgéncia.
L'estat de nòstra consciéncia.

Per ieu, assadolant mos apetits glotons
Ai devorat fòrça motons.
De qué m'avián fach ? ges d'ofensa :
Emai m'es arribat quauques còps de manjar
Lo Pastre.
Me devoarai doncas, se o cau ; mas pense ieu
Qu'es de bon que cadun s'acuse coma ieu :
Que se deu augurar segon tota justícia
Que lo mai copable perisca.- Sire, ditz lo
Rainal, sètz, vos, un tròp bon rei ;
Vòstr'escrupuls mostran tròp de delicadesa
Saique, manjar motons, cacibralha, neciesa,
Es un pecat ? Non, non, lor faguèretz Senhor
En los crocant fòrça onor.
E per lo Pastre se pòt dire
Qu'èra digne de totes mals,
Estent d'aqueles gens que per los animals
Se fan un chimeric empèri.
Aital diguèt Rainal, flataires d'aplaudir.
Gausèron tròp aprigondir
Del Tigre, ni de l'ors, ni das autras poténcias,
Las mens perdonablas ofensas.
Totes los cerca-bregas, fins als simples
chinàs,

Au dire de cadun, èran de pichòts sants.
L'Ase prenguèt son torn, diguèt : Ai
sovenença
Qu'en un prat de Monges passant,
La fam, l'ocasion, l'èrba tendra e me pense
Quauque diablàs saique me butant,
Tondèra d'aquel prat la largor de ma lenga.
N'aviái ges de dret, puèi que cal parlar net.
En aqueles mots cridèron totes sus l'ase.
Un lop quauque pauc clerc provèt per sa
arenga
Que caliá sacrifiar quel maudich animal
Tant pelat e rognós d'onte veniá lo mal
Sa pecadilha se jutgèt de cas pendable.
Manjar l'èrba dels autres ! qual crimi
abominable !
Pas que la mòrt èra capabla
D'expiar son prètzfach : li faguèron ben
veire.
Segon que saretz poderós o miserable,
Los jutjaments de cort vos rendràn negre o
blanc.

*D'après Jean de La Fontaine (1621-1695),
Fables, 1678-1679.*

Traduction : Marinette MAZOYER

La princesse et le loriot (Traduction du conte paru dans le précédent lien)

Il était une fois, il y a belle lurette, la princesse Alix dans son château. Tout en faisant tourner la quenouille de son rouet, elle pleurait à chaudes larmes. Un jour où le printemps pointait, un oiseau tout vêtu d'or se posa sur le rebord de la fenêtre.

- Comme tu sembles toute triste, lui chanta l'oiseau. Tu es jeune et jolie, tu devrais rire et chanter...

- Ô ! joli oiseau, je suis bien malheureuse, soupira la jeune fille. Dans le royaume de mon père, c'est la famine. Après un été de feu où tout s'est fané et brûlé, la mauvaise saison n'a apporté que pluie et inondations. Toutes les récoltes ont été détruites et il ne reste même pas de quoi semer... Alors, il me faut épouser le Prince Noir, aussi avaré que méchant, qui donnera en échange des réservoirs pleins de grains pour sauver notre peuple...

- Pauvre fillette, dit l'oiseau. Je vais t'aider. Je suis l'oiseau du beau temps, le loriot, envoyé en couple tous les ans par la Fée du Printemps. Attends !

Trois jours après, un couple de loriots se reposait d'un arbre à l'autre dans le parc du château. Le loriot se posa à terre et appela un farfadet caché dans les buissons.

- C'est Etienne, un petit homme qui vous apporte des graines magiques.

Etienne charriait un grand sac plein de sept petits sacs de graines : de blé, maïs, millet, seigle, épeautre, orge, avoine.

- Il faut les semer et les arroser sept fois par jour, pendant les sept jours de la semaine, tout en chantant la chanson du loriot.

« Le loriot a sept graines, (puis six, cinq, quatre, trois, deux ...une) qui poussent comme le vent, les petites graines dorées, les petites graines d'argent ! »

Il ne faut pas manquer une fois... sinon tout échouerait.

Alors, la princesse aidée par Etienne sema les graines. Chaque jour les épis poussaient d'une manière spectaculaire. À la fin de la semaine, un champ d'épis tous rangés en carrés de couleur ondula dans la brise. Les épis bien en grains étaient gonflés.

- Maintenant, il nous faut tout moissonner, battre et semer à nouveau les graines et nous continuerons pendant sept semaines.

Au fur et à mesure, le petit homme avait grandi comme les épis et au bout des sept semaines il devint un beau jeune homme.

Et les grains de couler, de s'entasser et d'emplir les réservoirs. Chaque personne du royaume eut sa part de céréales pour porter au moulin, pour pétrir des pains et les enfourner, pour donner à ses bêtes... mais aussi pour semer pour l'année à venir.

Vous avez bien compris, enfants, qu'Etienne et la princesse se marièrent et firent leur nid au château comme le couple de loriots dans les arbres voisins.

La princesse voulant rappeler à tous le jour merveilleux où le royaume fut sauvé, fit pétrir chaque année des sortes de brioches qui avaient la forme de bonshommes. Ils étaient tout dorés et saupoudrés de sucre rouge comme le feu de l'été et bleus comme l'eau d'automne. Le lendemain de Noël, le jour de la Saint Etienne, ils étaient offerts à toutes les familles du royaume.

C'est peut-être depuis ce temps-là, enfants, que les boulangers ont gardé la coutume de pétrir pour l'an neuf de petits "Omenets" ou "Estèves" qui sont des gourmandises pour les enfants.

Et crac et cric /Les "omenets" sont bien jolis /Et cric et crac / Mon conte est dans le sac !

Le coin Boutique du CÉFÉDÉ



Articles et tarifs applicables pour la boutique CFD 2020 :

- * Livret 2 des Chemins de la Liberté 5,00 €
(Au pays de Jouany – Les pasteurs de la restauration du protestantisme)
- * Tee-shirt (nouveau) 6,00 €
- * Sac en toile avec logo CFD 4,00 €
- * Cartes postales CFD (à l'unité) 0,20 €
- * Cartes postales CFD (lot de 16) 2,00 €
- * DVD centenaire, mémoire et festivités 10,00 €

Les frais d'envoi ne sont pas compris dans ces tarifs
Contact : 06 52 92 07 81 ou ducfdalaligneverte@yahoo.fr



RAPPEL :

N'oubliez pas que notre **Section randonnée** vous propose tous les jeudis après-midi, des parcours de 8 à 12 kms (de 2 à 4 heures de marche sans grand dénivelé) accessibles à toutes et tous en bonne condition physique et avec une tenue adéquate.

Pour tous renseignements : **Christian LESOURD** au 06 20 08 01 82 ou par mail à lesourd-christian@orange.fr

Publi-Reportage :

La Gourmandine - Boulangerie / Pâtisserie



C'est en décembre 1989 qu'Alain JULIER reprit la pâtisserie de Jean BONNET au 62, avenue Jean Monestier à Florac.

Il se diversifia en 1996 en y ajoutant l'activité de boulangerie, qui devint au fil du temps une réussite !
Aujourd'hui, ce sont huit personnes, dont Rachel son

épouse, qui l'entourent.

Vous y trouverez toutes sortes de pains spéciaux élaborés avec des farines locales comme "la Méjeannette" issue du moulin à vent de La Borie ainsi que du pain de seigle de Margeride au levain.

En pâtisserie, vous pourrez savourer outre ses diverses pâtisseries, ses chocolats et glaces maison ainsi que sa spécialité : l'Amérou, cake aux amandes et citrons !

04.66.45.00.89



Note de l'équipe

Si vous souhaitez :

* Apporter commentaires, avis, suggestions par rapport à l'un des articles du bulletin, vous pouvez nous écrire, par courrier postal au siège social de l'association, ou par courrier électronique à :

ducfdalaligneverte@yahoo.fr

Bulletin édité par :

L'association "Du CÉFÉDÉ à la Ligne Verte"

Siège social :

Mairie 48240 Saint-Privat-de-Vallongue

Site Internet : www.ducfdalaligneverte.fr

Merci à Sylvie Chabrol et Michel De Lagausie qui ont su récupérer notre site piraté.

Le bulletin y est téléchargeable en ligne.

Responsable de la publication : **Guy Benoit**

Comité de rédaction : **Laurent Aiglon, Guy Benoit, Christian Lesourd, Marinette Mazoyer, Henry Mouysset, Isabelle Vanné, Etienne Vion.**

Conception maquette : S. Leyris et D. Prat

Mise en page : C. Savajol

Sauf mention contraire les photos sont de G. Benoit ou D. Prat

Imprimé par "Impact" (34980)

avec le soutien d'ÉNEDIS-Lozère

ADHÉREZ !

Comme vous le savez, une association ne pèse que le poids du nombre de ses adhérents. Devenez acteur, apportez votre soutien à notre démarche, en adhérant ou en renouvelant votre adhésion (10 € par personne).



Bulletin d'adhésion :

Nom :
Prénom :
Adresse mail :@.....
Adresse postale :
Code postal :
Commune :
Téléphone :

Adressez votre règlement par chèque au siège social de l'association :
CéFéDÉ - Mairie - 48240 Saint-Privat-de-Vallongue

